



FILTRATION PISCINE ECOLOGIQUE

La piscine éco-responsable

MODULE FILTRANT ÉCOLOGIQUE

La filtration nouvelle génération
pour piscines privées
de toutes dimensions.

€ ÉCONOMIQUE

ÉCOLOGIQUE

PERFORMANT

FIABLE



GARANTIE 3 ANS



NOTICE D'INSTALLATION, D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

Félicitations, vous avez choisi d'équiper votre piscine d'une filtration innovante par « **Modules filtrants écologiques** », vous allez faire chaque année des économies très importantes d'électricité et d'eau et contribuerez ainsi à la protection de notre planète.

Pour une piscine de 4 x 8 : jusqu'à 400 € d'électricité et 5 m3 d'eau économisés par an !

Vous trouverez dans cette notice des conseils sur l'installation du (ou des) modules filtrants dans votre piscine ainsi que l'utilisation, l'entretien et la sécurité, nous vous demandons de lire attentivement ce qui suit, il en va de votre sécurité et de la durée de vie de votre filtration.

BRANCHEMENTS ELECTRIQUES

•

ATTENTION, la pompe est immergée sous 30cm d'eau dans le module filtrant, elle est alimentée par un courant 230 V/50 Hz.

Cette pompe est conçue pour être totalement immergée, elle répond à l'indice IPX8, le plus performant concernant l'immersion d'un appareil électrique dans l'eau et le système complet en situation a été **vérifié et approuvé par le bureau VERITAS FRANCE**.

Par contre il subsiste un risque d'électrocution si les branchements ou les consignes ci-après ne sont pas scrupuleusement respectés !

Nous vous conseillons de faire réaliser les branchements électriques par un professionnel.

Celui-ci s'assurera notamment que l'installation soit réalisée conformément au § 702.55.1.1 de la norme NFC 15-100 .

La (ou les) pompes doivent être connectés à un coffret de commande qui gèrera la protection électrique, la programmation du fonctionnement journalier ainsi que la transformation de courant pour l'alimentation du projecteur de la piscine (230V en 12V).

Le câble d'alimentation électrique qui fait la liaison entre le coffret de commande et la pompe (10 ml sont fournis montés sur la pompe), sera protégé dans une gaine électrique enterrée. Prévoir la possibilité de sortir facilement ce câble de sa gaine pour le cas d'un remplacement de la pompe.

Le coffret électrique que nous fabriquons et que nous distribuons, est un coffret spécialement conçu pour être situé à l'extérieur contre une clôture ou au sol sur un pied spécial en Aluminium (à positionner hors des volumes de sécurité 0, 1 et 2, (voir le schéma de la norme ci-dessous), il possède toutes les protections électriques obligatoires, la possibilité de mettre à l'intérieur la commande de l'électrolyseur au sel et il est équipé d'une prise robot et d'un module de gestion de démarrage des pompes et de l'allumage des projecteurs depuis votre téléphone.

Si vous choisissez un autre type de coffret pour piscine, vérifiez si celui-ci est équipé des protections électriques nécessaires (**incluant impérativement un disjoncteur différentiels 30 mA**).

Ces coffrets (habituellement non étanches) doivent être situés à l'intérieur d'un local.

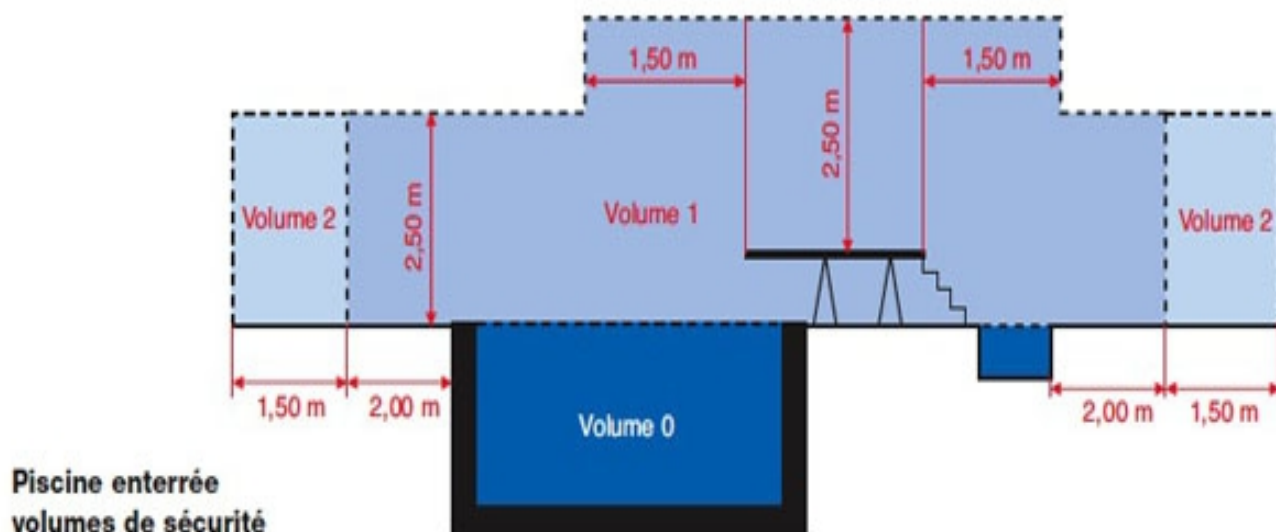
Les pompes étant équipées d'un câble de 10 m maximum, il sera peut-être nécessaire de faire une jonction pour rallonger leur l'alimentation électrique si le coffret est plus loin.

Si tel est le cas, il est impératif de faire une jonction dans une boîte de dérivation spéciale étanche et accessible (hors zones protégées 0,1 et 2).

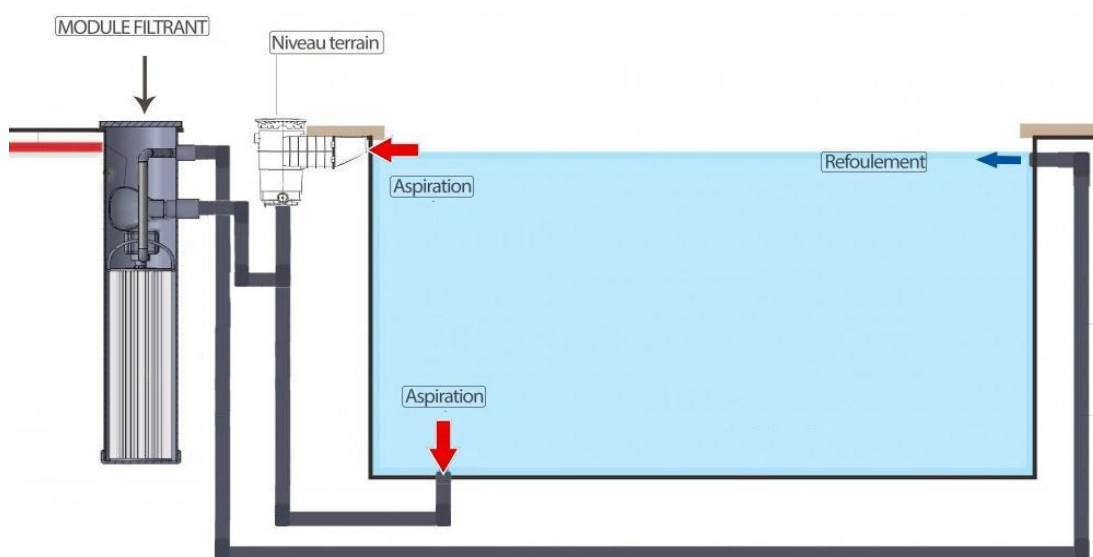
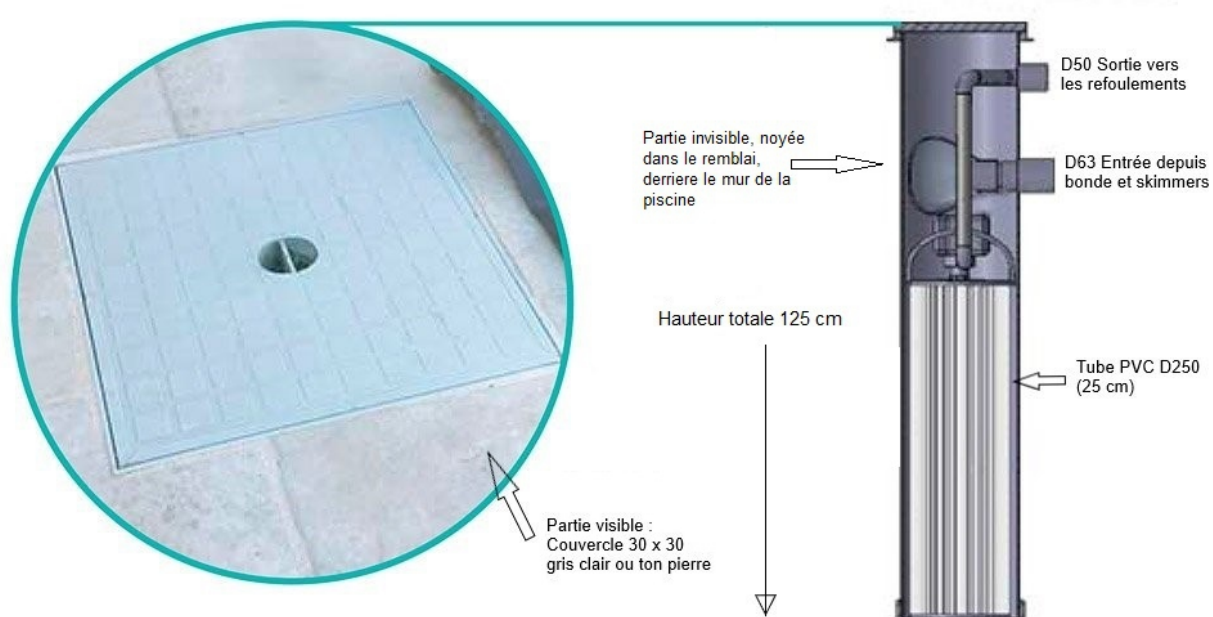
Nous vous conseillons de remplir cette boîte d'un gel d'étanchéité spécial IP68.

Le câble sera de 3 x 1.5 mm² si la rallonge est inférieure à 100 mètres.

Laisser la possibilité d'ouvrir cette boîte de jonction étanche pour un éventuel remplacement de la (ou des) pompes de filtration.



PRINCIPE D'INSTALLATION ET DE FONCTIONNEMENT



Le (ou les) modules filtrants seront positionnés verticalement **dans le remblai du bassin** à une distance suffisante de l'extérieur du mur de la piscine pour permettre l'ouverture de la trappe d'accès (attention, tenir compte des éventuelles margelles qui sont, en général plus larges que le mur de la piscine).

Chaque module sera positionné de telle façon que la partie supérieure du tube (sans le couvercle) soit au même niveau que l'arase de la piscine. (l'arase est le plan supérieur de la piscine, sous les margelles.)

Le (ou les) modules seront reliés à la piscine par une canalisation d'aspiration d'un diamètre de 63 mm et d'une canalisation de refoulement d'un diamètre de 50 mm.

La canalisation d'aspiration (arrivée d'eau dans le module) est raccordée à une bonde de fond ou à un skimmer (ou aux deux, voir le principe des raccordements ci-après).

La canalisation de refoulement est reliée à une pièce de refoulement.
Il est recommandé de positionner les refoulements à l'opposé des aspirations.

TRES IMPORTANT :

L'arrivée de l'eau dans le module se fait par GRAVITE, suivant le principe des « vases communicants », il n'y a pas d'aspiration « forcée », c'est pourquoi la canalisation d'arrivée d'eau doit être impérativement en tube PVC d'un diamètre de 63 mm afin de ne pas freiner le débit naturel.

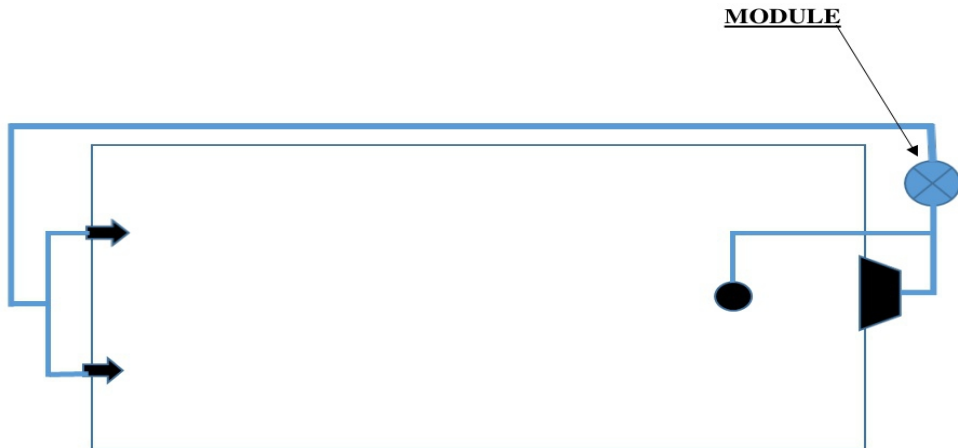
Nous vous recommandons également de positionner le (ou les) modules filtrants du côté des pièces d'aspiration (skimmer et bonde de fond) pour réduire au minimum la longueur de cette canalisation. (3 mètres Maximum)

Nous vous conseillons d'utiliser des canalisations (D50 et D63) en tuyau PVC souples « spécial piscine » pour réaliser les jonctions entre le (ou les) module(s).et les pièces à sceller de la piscine.

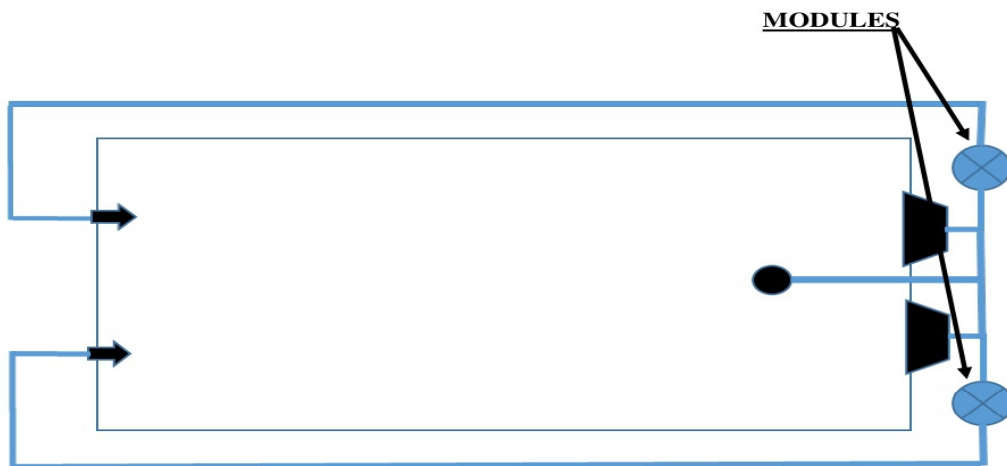
Ces tuyaux facilitent la pose, évitent un nombre important de raccords et de coudes et améliorent ainsi le passage de l'eau.

SCHEMAS DE PRINCIPE

PISCINE JUSQU'À 25 m³ : 1 module filtrant, 1 skimmer, 1 bonde de fond, 1 ou 2 refoulements.



PISCINE JUSQU'À 50 m³ : 2 modules filtrants, 2 skimmers, 1 bonde de fond, 2 refoulements



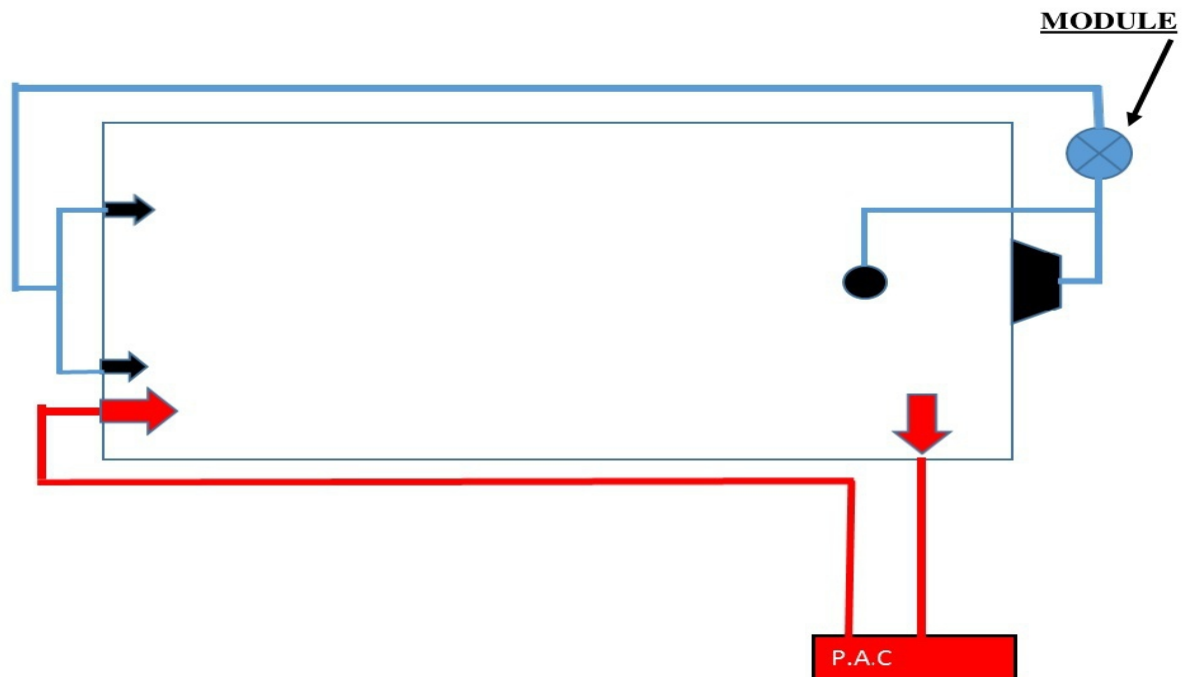
Pour des bassins plus grands, suivant le même principe, on rajoutera un module filtrant par tranches de 25 m³.

Une piscine de 10 x 5 aura 3 modules

Une piscine de 12 x 6 aura 4 modules...etc.

IMPORTANT

Nous vous conseillons de prévoir dans tous les cas :2 pièces à sceller supplémentaires (type prise balai) en provision d'une future pompe à chaleur ou d'un autre système de chauffage (Pour l'entrée et la sortie d'eau chaude.)



Dans le cas d'installation d'une pompe à chaleur ou tout autre système de chauffage de l'eau, suivant le schéma ci-dessus, celui-ci doit être équipée d'une petite pompe pour assurer la circulation d'eau lorsqu'il va se déclencher

Nous pouvons vous fournir une micro pompe du même type que celle qui équipe nos modules fil-trants qui pourra être placée derrière la PAC et assurera la fonction de circulateur.

Nous contacter

PRECAUTIONS A L'UTILISATION

- **Avant toute intervention dans le module et avant d'ouvrir sa trappe d'accès, il est obligatoire de couper l'alimentation électrique.**
- **Assurez-vous que le couvercle du module soit toujours correctement fermé afin d'éviter qu'un enfant ne réussisse à l'ouvrir et mettre les mains dans l'eau pompe en marche.**
- **Lors des manipulations d'entretien, faites très attention de ne pas abîmer le câble d'alimentation électrique de la pompe.
Ne jamais soulever la pompe par son câble !
Si ce celui-ci est écorché, craquelé, décoloré..., il est indispensable de remplacer l'ensemble de la pompe, le câble ne doit en aucun cas être réparé.**
- **Faites régulièrement un test de disjonction avec le bouton prévu à cet effet situé sur le disjoncteur différentiel 30mA qui protège votre piscine**

Les pompes qui équipent les modules sont capables de résister à un fonctionnement continu pendant de nombreuses années, par contre elles peuvent être **rapidement détériorées** par les situations suivantes que vous devez impérativement éviter (annulation de la garantie)

1. Niveau d'eau dans la piscine : Si le niveau est trop bas, il y a risque que le (ou les) skimmers ne soient pas assez (ou plus) alimentés en eau. Cela provoque un désamorçage de la pompe dans le module et un fonctionnement « à sec ». Dans cette situation les paliers de pompes peuvent être détériorés très rapidement !
2. Produits de traitement de l'eau : les produits chimiques agressifs tel que chlore choc liquide ou en poudre, algicide, PH+, PH-, ... ne doivent pas être mis directement dans les skimmers car ils sont immédiatement aspirés par la pompe et celle-ci reste quelques minutes en contact avec ces substances très concentrées pouvant entraîner une agression des matériaux la constituant. Ces produits doivent être dissous et répartis directement à la surface du bassin filtration en marche. Les galets de chlore lent (grosses galettes) seront disposés dans un distributeur flottant.
3. Traitement de l'eau : Assurez-vous régulièrement que votre eau est correctement équilibrée. Le traitement désinfectant (chlore, brome, oxygène, sel...) ne doit pas dépasser les valeurs préconisées, le PH doit se situer entre 7,2 et 7,6.
4. Programmation de fonctionnement : Il est préférable de faire un seul cycle de fonctionnement par 24 heures (Une pompe s'use 10 fois plus au démarrage qu'en fonctionnement continu)
5. Vérifier régulièrement la propreté des paniers des skimmer, des préfiltres et des filtres. Un panier de skimmer rempli par des feuilles peut provoquer un mauvais écoulement de l'eau et un fonctionnement « à sec » de la pompe.

ENTRETIEN

AVANT TOUTE INTERVENTION DANS LE MODULE, COUPER L'ALIMENTATION ELECTRIQUE EN DISJONCTANT LE 30 mA DANS LE COFFRET DE COMMANDE.

Le sac pré filtre en tissus situé à l'intérieur des modules est destiné à retenir les impuretés de type insectes, petits végétaux, cheveux, ...etc.

Vérifier régulièrement et vider si nécessaire ce sac.

Cette opération est rapide et ne nécessite pas le démontage de la pompe et du filtre à cartouche, il suffit de tirer sur le raccord PVC et l'ensemble se démonte.

Le filtre principal (filtre à cartouche) est destiné à retenir les impuretés beaucoup plus fines, il peut retenir des particules d'une grosseur de 15 µ (microns), sa surface de filtration très importante permet d'espacer les nettoyages.

Pour effectuer son nettoyage il faut :

1. Sortir le pré filtre en tissus avec son raccord de fixation au module.
2. Déconnecter l'emmanchement caoutchouc du tuyau de la pompe (coté fixé au module) en tirant dessus.
3. Enlever l'ensemble pompe / tuyaux (ne pas tirer sur le câble de la pompe)
4. Sortir très lentement le filtre pour qu'il puisse se vider, en tirant sur sa poignée.
5. Laver le filtre au jet de haut en bas
6. Remonter les éléments dans l'ordre inverse.

ATTENTION, il est complètement inutile d'enfoncer l'embout du tuyau de la pompe a fond, il tient parfaitement dans l'emmanchement caoutchouc enfoncé de seulement 1 cm.
Cela facilitera son démontage ultérieur

NOTA : lors du remontage, si le filtre était très sale, l'eau à l'intérieur du module sera troublée par des particules qui sont restés en suspension. C'est normal et sans conséquence.

Ces particules non enlevées représentent une infime partie des particules enlevés, elles seront à nouveau retenues par le filtre.

Exemple de fréquence d'entretien :

Chaque propriétaire de piscine habite dans un environnement différent, avec des débris qui dépendront de la végétation aux alentours (feuilles, sable, terre, insectes, poussières etc....)
La fréquence d'entretien sera donc à ajuster en fonction de ces critères.

TOUTES LES SEMAINES (en saison d'utilisation)	Contrôle / nettoyage du préfiltre	Vider / nettoyer les paniers des skimmers	Analyser les paramètres chimiques de l'eau et ajuster si nécessaire
TOUS LES MOIS (en saison d'utilisation)	Nettoyer filtre principal	Contrôler la cellule de l'électrolyseur (option)	

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

LE MODULE FILTRANT

Pompe :

Alimentation : 220-240 V alternatif 50 Hz. Puissance : 50 W/h - Protection immersion (IPX8)
Débit : 7000 litres/h H=3,6 m Max. 35 °C
Garantie 3 ans (hors pièces d'usure, choc ou détérioration des matériaux due à un déséquilibre chimique)

Filtre principal :

Cartouche en polyester renforcé, filtration 15 à 20 µ.
Capacité maximum : 39,7 m³/heure, surface filtrante : 16,3 m² (surface total dépliée)
Diamètre : 230 mm, Hauteur : 724 mm, poignée spéciale intégrée

NOS FABRICATIONS SPECIFIQUES (OPTIONS):

- **Système de traitement de l'eau** : par électrolyse, avec cellule autonettoyante spécifique logée dans le module, sous la pompe. Taux de sel préconisé 4,5 g/l – sécurité surdosage en sel.
Capacité de traitement : 60 m³ - inversion de polarité automatique – gestion volet automatique. **Fabrication Française** (Voir notice en annexe)
Dans le cas d'une piscine comprenant plusieurs modules filtrants, un seul sera équipé.
- **Kit d'alimentation par panneau solaire :**
Panneau solaire marque SOLARV - **Fabrication Allemande** – 150 W max / 36 V Monocristallin.
Dim : 1240 x 670 x 35 mm - Température de fonctionnement -40°C à +45°C.

Onduleur étanche IP65 MPPT Micro Inverter - capacité 300w - Sortie pure sinus

Support Triangulaire pour Panneau Solaire, 71 cm, Angle Réglable, visserie fournie.
Matériau Aluminium.
- **Coffret de commande** : Coffret étanche pour extérieur - protection IP65-
Dimensions : 500 x 350 x 190 équipé d'un disjoncteur différentiel 30 mA, de disjoncteurs 16 A et 10 A pour les pompes et le projecteur, d'un transformateur 230 v / 12v pour projecteur LED, d'une prise de courant pour brancher un robot électrique,
D'un module de gestion de programmation de la filtration et allumage du projecteur a distance avec votre smartphone
Les dimensions intérieures de ce coffret permettent de rajouter le coffret du système de traitement par électrolyse à l'intérieur.

Possibilité également de rajouter en option un pied en aluminium peint pour fixer le coffret sur un socle de sol en béton.
- **Régulation automatique du PH** : Système à positionner dans le remblai de la piscine, sur le tuyau des refoulements, comprenant 2 compartiments, l'un pour recevoir le bidon de PH moins liquide, l'autre pour la partie analyse du PH (sonde), pompe d'injection du PH moins.

ANNEXE 1

CAS DE MONTAGE D'UN SYSTEME AU SEL « NAUTILYSE » (OPTION)

Notre système de filtration peut, si vous le souhaitez, être équipé d'un système de traitement automatique par électrolyse de l'eau salée.

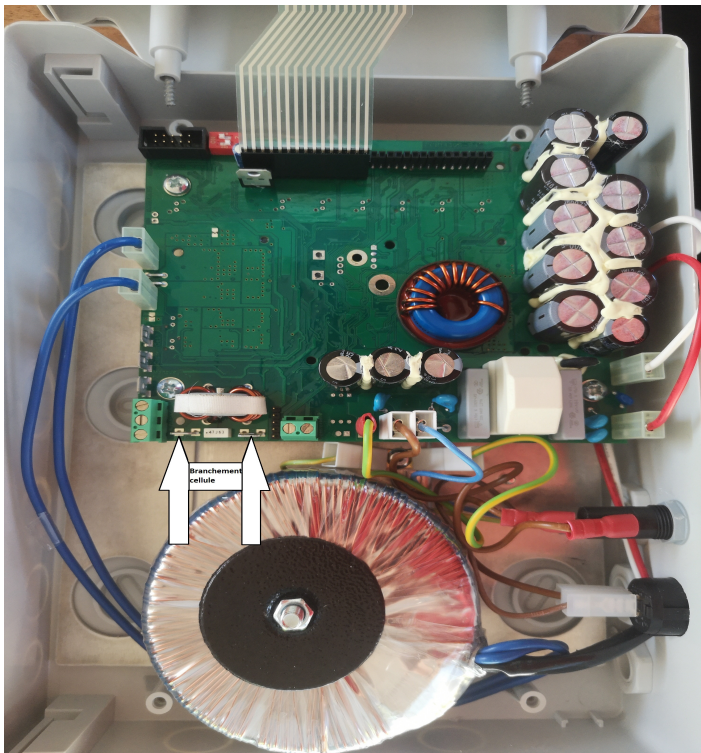
Si vous avez choisi cette option, vous avez reçu avec votre module filtrant un électrolyseur modèle « NAUTILYSE » équipé d'une cellule spécialement conçue pour nos modules filtrants, par l'un des leader du marché Français.

Ce système est capable de traiter une piscine jusqu'à 60 m³ d'eau, si le volume de votre piscine est inférieur, un seul module filtrant sera équipé. (Même si elle possède plusieurs modules filtrants).

Cet appareil comprend :

- Un coffret électronique qui va gérer la puissance de la production, et le nettoyage automatique de la cellule par inversion de la polarité. Ce coffret se place à côté du coffret de commande de la piscine, (ou à l'intérieur de celui-ci, si vous avez opté pour le coffret extérieur que nous fabriquons dont les dimensions ont été conçus pour le recevoir)
- Une cellule spéciale qui se positionne dans le module filtrant, sous la pompe de circulation, à l'intérieur du filtre à cartouche. Cette cellule est connectée en usine avec un câble de 10 m de longueur pour assurer la liaison avec le coffret électronique.

NOTA : Si la distance entre le coffret et la cellule est supérieure à 10m, il y a possibilité d'augmenter cette distance en rajoutant un câble de 2 x6 mm² en faisant une jonction étanche dans une boîte de dérivation. Au-delà de 15 m de rallonge, veuillez nous contacter pour étudier la section de câble appropriée.



La liaison du câble venant de la cellule sur le coffret électronique se fait sur les 2 cosse mâles situés sur la carte électronique. (voir photo ci-contre)

Le sens de branchement est indifférent.

Coté module filtrant, déposer la platine vissée sur l'aspiration de la pompe et la remplacer par celle équipée de la cellule de l'électrolyseur (ne pas coller, juste mettre du téflon en rouleau ou en pâte)

Voir photo ci-dessous :



IMPORTANT :

- Le coffret électronique de l'électrolyseur sera branché au coffret principal de la filtration sur le contacteur de la (ou des) pompe(s).
 - **L'ELECTROLYSEUR NE DOIT FONCTIONNER QUE LORSQUE LA POMPE FONCTIONNE.**
 - La configuration de l'installation est « SANS CAPTEUR DE DEBIT ». Pour le fonctionnement de l'appareil, il est indispensable de programmer la désactivation du capteur de débit.
Pour cela, voir le paragraphe (6.6), page 14 de la notice fournie avec le Nautilyse
 - **NE PAS TENIR COMPTE DES CHAPITRES : (3.2), (3.3), (3.5), de la notice fournie avec le Nautilyse**
Ces indications étant relatives à une installation d'un électrolyseur dans un local technique avec filtration traditionnelle.
-